

Septembre 2021

**L'architecte Guy Depollier signe une villa aux espaces de vie lumineux ouverts sur le paysage.**



Le volume de la maison est façonné par un enchaînement continu de parois verticales et horizontales en béton recouvertes d'un enduit blanc.

La commune de La Tronche s'étend au nord-est de Grenoble, dont elle est séparée par une boucle de l'Isère. Au pied du mont Rachais et des contreforts du mont Saint-Eynard (massif de la Chartreuse), elle est abritée des vents du Nord qui balayaient ordinairement la capitale des Alpes. Du fait de cette position, la commune bénéficie d'un microclimat qui lui vaut le surnom de « Petit Nice ». Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, la haute société dauphinoise venait, en ce lieu privilégié, passer l'été dans de grands domaines de plaisance. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la bourgeoisie industrielle grenobloise y fait bâtir de belles villas entourées de grands parcs verdoyants. Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, l'urbanisation s'est poursuivie, la commune devenant au fil du temps une banlieue résidentielle de Grenoble.



L'expression volumétrique du projet s'attache à réinterpréter les typologies des maisons anciennes constituant le quartier, avec un corps majeur vertical sur deux niveaux et un développement latéral de moindre hauteur. Ainsi, un dialogue s'établit avec la maison située juste à côté.

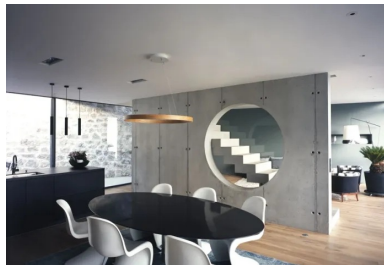
La villa G conçue par l'architecte Guy Depollier se situe dans une zone résidentielle composée d'habitations individuelles. Il s'agit d'une résidence principale habitée par une famille, qui était déjà propriétaire du terrain et occupait l'ancienne maison. Cette dernière a été vendue et une partie du terrain conservée par le propriétaire pour y construire sa nouvelle demeure. La parcelle est bordée au nord par le mur de soutènement en pierre de la rue, qui, située en surplomb de plus de 3 m, permet une desserte haute. De même, une route départementale, en contrebas du niveau de sol naturel, longe la limite sud. Du fait des contraintes réglementaires existantes, c'est par cette partie, la plus basse du terrain, que se fait l'accès automobile dans un garage enterré. La maison est implantée en retrait de 4 m du mur de soutènement, ce qui permet à l'architecte de créer un espace arrière à la maison, un peu en retrait, abrité et protégé.



Entre le mur de soutènement et la maison est aménagé un lieu abrité où l'on peut manger l'été à l'ombre en bénéficiant de sa fraîcheur.

**Réinterpréter les typologies**

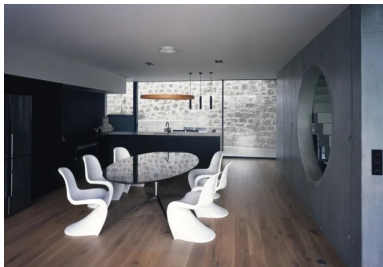
*« L'expression volumétrique du projet s'attache à réinterpréter les typologies des maisons anciennes constituant le quartier, avec un corps majeur vertical sur deux niveaux et un développement latéral de moindre hauteur. Ainsi, un dialogue cherche à s'établir avec la maison située juste à côté », explique l'architecte. « La nouvelle maison, par son cheminement intérieur, relie la rue, qui se situe en partie haute du terrain par une entrée piétonne utilisant une passerelle, à la route en partie basse du terrain par le biais du garage. Les dispositions réglementaires ont permis de se tenir à distance du haut mur en pierre servant de soutènement à la route, en partie supérieure du terrain, créant ainsi un espace extérieur bien défini dans une situation protégée, attentive au rapport intérieur extérieur et ménageant avec autant d'attention la vie qui va avec. Divers lieux extérieurs accompagnent ainsi la vie de la maison, intégrant les saisons et leurs caractéristiques. Un espace extérieur entre maison et mur de soutènement à l'abri des regards offre plus de fraîcheur les jours de grande chaleur tout en accueillant un arbre existant, en cherchant à créer une intériorité en extérieur. Un espace extérieur abrité sur le devant de la maison en lien avec les paysages lointains est plus à même de faire profiter des rayons de soleil du printemps. »*



L'escalier et le voile en béton brut percé d'un oculus marquent la séparation entre le séjour et la salle à manger, tout en conservant la fluidité de l'espace.

**Ligne dynamique**

Le volume de la maison est façonné par un enchaînement continu de parois verticales et horizontales blanches, dont le mouvement des plis dessine un corps vertical à R+1, qui se prolonge à l'ouest, à rez-de-chaussée. À l'étage se trouvent l'entrée et la chambre parentale avec sa salle de bains et son dressing. Au rez-de-chaussée, le séjour, l'espace repas et la cuisine se développent dans un espace continu et fluide généreusement ouvert au sud sur le paysage et la chaîne de Belledonne au loin. La chambre d'amis, celles des enfants et un bureau s'organisent latéralement à l'espace de vie commune.



Vue sur l'espace repas et son prolongement extérieur.



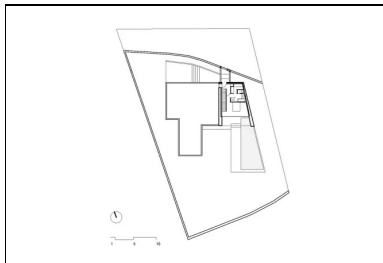
Vue sur le séjour.

L'accès à la maison se fait depuis la rue supérieure en traversant une passerelle qui franchit le vide aménagé entre le mur de soutènement et la villa. Face à la porte d'entrée, un escalier droit invite à descendre et conduit à l'espace de vie commune. L'escalier et le voile en **béton brut**, qui le longe, marquent la partition entre le séjour et la salle à manger. Sur toute la longueur, deux grandes baies vitrées viennent au nord et au sud ouvrir cet espace généreux et fluide sur l'extérieur. Aux beaux jours, lorsque les fenêtres sont largement ouvertes, intérieur et extérieur se développent de façon continue. Le séjour traversant se prolonge par deux espaces extérieurs. À l'arrière, celui disposé entre le mur et la maison permet d'aménager un lieu abrité où l'on peut manger l'été à l'ombre en bénéficiant de sa fraîcheur. Le second, au sud, propose une terrasse où l'on peut profiter du soleil et de la piscine, en bénéficiant de vues panoramiques sur le grand paysage.

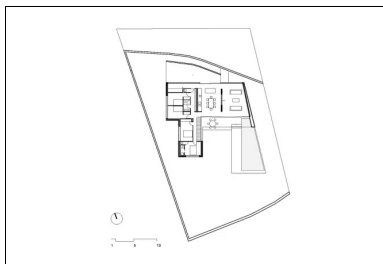


Vue de nuit.

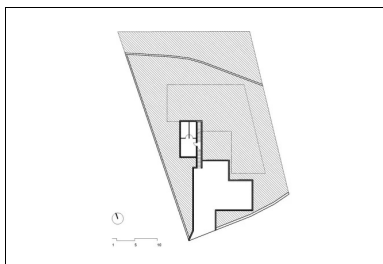
La villa est construite en **béton** coulé en place. Les façades sont recouvertes d'un **enduit** blanc. Elles ont une isolation thermique par l'intérieur. Les toitures-terrasses sont isolées par l'extérieur et sont toutes végétalisées. Les débords de toiture protègent dans l'ensemble les grandes baies vitrées du rayonnement solaire direct en été. Pour la paroi vitrée de 6 m de haut, un dispositif de brise-soleil à lames horizontales, orientables et mobiles, vient en complément.



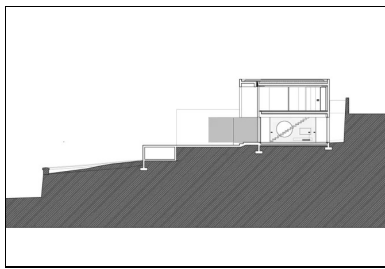
Plan R+1



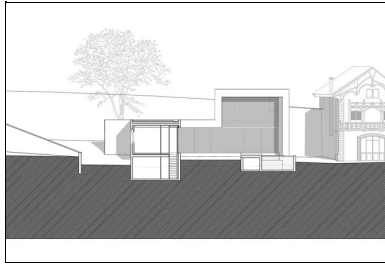
Plan rez-de-chaussée



Plan du sous-sol. Le garage enterré est dessiné pour permettre aux voitures de toujours entrer et de sortir en marche avant.



Coupe transversale sur le séjour au rez-de-chaussée et la chambre parentale à l'étage.



Coupe partielle et façade sud

## Fiche technique

Reportage photos : Guy Depollier

- **Maître d'ouvrage** : privé
- **Maîtrise d'œuvre** : Guy Depollier
- **BET (structure)** : CEBEA
- **Entreprise (gros œuvre)** : AR
- **Surface** : 219 m<sup>2</sup> surface habitable
- **Coût** : non communiqué

**Programme** : séjour, cuisine avec coin repas, quatre chambres, un bureau, diverses terrasses, lieux de services et techniques, garage, cave.

## CONSTRUCTION MODERNE



Retrouvez tout l'univers  
de la revue **Construction Moderne** sur  
[constructionmoderne.com](http://constructionmoderne.com)

Consultez les derniers projets publiés  
Accédez à toutes les archives de la revue  
Abonnez-vous et gérez vos préférences  
Soumettez votre projet